

# AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Le Florian Bat. A,**

**26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP**

☎ : 04.92.53.37.61      📞 : 06.15.18.75.31.

✉ : [amimedamiligap05000@orange.fr](mailto:amimedamiligap05000@orange.fr)



---- 00ooo00 ----

## BULLETIN DE LIAISON DECEMBRE 2024

Cher(e)s adhérent(e)s et ami(e)s

Bonjour à tous

Nous voici à la fin de l'année 2024.

Pour l'instant, concernant l'année 2025, nous avons déjà programmé la galette des rois le dimanche **19 Janvier 2025** à la Maison du Poilu à GAP avec son habituel déroulement. Vous recevrez en même temps que ce bulletin, le courrier concernant cette galette.

Le conseil d'administration réuni le 19 Novembre 2024, a décidé de programmer l'assemblée générale le **8 Mars 2025** à la Maison du Poilu et sera suivi d'un repas au cercle mixte de la Gendarmerie si celui-ci peut nous recevoir. Nous poursuivrons par notre repas champêtre le **26 Août 2025** à la base nautique de la Gendarmerie à PRUNIERES. Le thé dansant se déroulera le **16 Novembre 2025** à la salle des fêtes de LA BATIE NEUVE et avec l'orchestre Cyril et Virginie.

L'amicale a été représentée lors des manifestations patriotiques auxquelles elle a été conviée ainsi qu'aux invitations reçues des autorités militaires ou de la Mairie de GAP. Cette année, nous avons participé aux manifestations du 11 Novembre à LA FREISSINOUSE à l'invitation de Monsieur le Maire.

Pour ma part, j'ai représenté l'amicale avec le Vice Président Jean Paul MARCOS et Jean Pierre BIGLIA, Membre de notre amicale et de la commission de contrôle de la FNAMM, lors de l'assemblée générale de la FNAMM organisée à SAINT JEAN DE BRAYE 45, les 11 et 12 Octobre 2024. Le congrès qui devait se dérouler les 31 Mai et 1er juin, a été annulé faute de participants. Lors du conseil d'administration, la majorité des membres du bureau de la FNAMM ont décidé de ne pas se représenter en 2024, leur poste arrivant à échéance. J'ai, moi même, décidé de ne pas me représenter à la fonction de Trésorier National et de webmaster. Il en est de même pour le trésorier adjoint, Jean Paul MARCOS, vice président de l'amicale. Une demande de volontaire a été actée. Seuls trois administrateurs se sont présentés mais aucun pour occuper des fonctions de Président, Secrétaire et Trésorier et éventuellement leur adjoint. Lors de l'assemblée générale extraordinaire, il a été décidé à l'unanimité des membres présents de dissoudre la Fédération à compter du 31 Décembre 2024. Voilà les dernières nouvelles de la Fédération.



Revenons à notre repas champêtre 2024. Nous avons pris la décision avec le bureau de poursuivre l'organisation de ce repas champêtre à la base nautique du Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie à PRUNIERES au bord du lac de serre ponçon. Chacun a pu apprécier le repas et l'ambiance. Il est vrai que le temps était avec nous. Nous changerons certainement le menu pour 2025

Au mois d'Octobre, nous avons organisé notre thé dansant à la nouvelle salle des fêtes de LA BATIE NEUVE. Encore une fois, en raison d'un autre thé dansant dans les environs, nous n'avons pas eu une participation aussi importante que les années d'avant COVID mais légèrement plus que l'année passée. Nous prendrons contact avec les différents organisateurs de thés dansants pour éviter la programmation de plusieurs manifestation le même jour.



Depuis le dernier bulletin de liaison du mois de Juin 2024, nous avons eu plusieurs décès parmi les membres de notre amicale : au mois de Juillet, Monsieur ROCHE Jean-Pierre, au mois d'Août, Messieurs GRANIER Paul et MICHELLON Robert et au mois d'Octobre, Monsieur ESMIEU Robert, tous les quatre Médaillés Militaires. Je remercie les membres de notre amicale qui étaient présents aux obsèques.

Quelques adhérents n'ont toujours pas réglé leur cotisation 2024. Ce n'est malheureusement pas agréable de faire des rappels, tant pour celui qui les fait que pour celui qui les reçoit. Je demande à chacune et chacun de respecter les dates de versement de la cotisation ou de renvoyer l'imprimé en mettant une croix dans la case correspondante, de le dater et d'y apposer sa signature.

Si c'est un problème financier, nous serons compréhensifs mais je pense plus pour un problème récurrent d'oubli. Pensez qu'une association, quelle qu'elle soit, ne peut vivre sans les cotisations de ses membres.

Je rappelle que la cotisation doit être réglée au cours du 1er trimestre de l'année en cours. Heureusement, beaucoup d'adhérents le comprennent. Un imprimé concernant le renouvellement de la cotisation 2024 est joint au présent bulletin pour les retardataires. Les personnes qui ne veulent ou ne peuvent plus faire partie de l'amicale doivent nous en informer, par écrit, par politesse. En plus, un imprimé pour le renouvellement de l'adhésion 2025 est joint pour tous.

Concernant le fonctionnement de notre amicale, je peux vous informer que le bilan 2024 est légèrement en positif par rapport à 2023. Nous avons eu un peu plus de recettes notamment lors de notre thé dansant.

Le nombre d'adhérents est en légère diminution malgré le recrutement au cours de l'année 2024, 10 nouveaux adhérents. Nous sommes actuellement 122 adhérents. Plusieurs Médaillés Militaires ont déjà pris contact avec moi pour adhérer à notre amicale. Je tiens à remercier tous ces nouveaux adhérents.

Je ne peux terminer ce bulletin sans **vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.**

Nous aurons une pensée pour tous nos malades et hospitalisés ainsi qu'à leurs familles en cette fin d'année. J'associe les personnes qui sont seules chez elles ou en maison de retraite. Ces dernières années n'ont pas été faciles pour elles.

Comme je vous l'ai déjà indiqué lors des précédents bulletins, faites nous connaître vos problèmes et soucis, ne restez pas seul. Nous sommes là pour apporter un soutien moral voire une aide matérielle aux personnes en difficulté. Anciens combattants et veuves d'anciens combattants, vous pouvez prétendre à avoir des aides de l'Office National des Anciens Combattants, bien entendu, selon vos ressources et vos dépenses. Faites vous connaître auprès du Président qui vous fournira les renseignements utiles.

De même, si vous avez connaissance d'un problème particulier d'un adhérent, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite à mon nom et au nom de tous les membres du Conseil d'Administration nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A bientôt

Le Président Guy DANY.